Collège Sciences de la Santé — Université de Bordeaux

CONSEIL DU COLLÈGE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Vendredi 10 juillet 2020
14h00 – Visioconférence Zoom

COMPTE RENDU

En l'absence du président du conseil, Monsieur Michel Laforcade, le Professeur Jean-Luc Pellegrin ouvre la séance en visioconférence.

1. Formations (approbations)

- **Modalités de contrôle des connaissances toutes filières et toutes années – Année universitaire 2020/2021**

Le Pr Pellegrin présente les documents soumis au vote des membres du conseil :

- **ISPED** : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) 2020-2021 Master 1 - Santé Publique et Master 2 - Santé Publique (présentiel et e-learning)

  Mme Mathoulin-Pélissier prend la parole et explique les quelques modifications apportées (certains noms de responsables d'UEs et référents M2, certains examens modifiés en épreuves écrites et contrôle continu).

- **Formation du D.E. Infirmier en Pratique Avancée 1ère année**

  Aucune remarque n'est ajoutée à la présentation du document par le Pr Pellegrin.

- **Institut de Formation en Ergothérapie (IFE) 2020-2021 – 1ère, 2ème et 3ème année**

  Aucune modification n'est apportée par rapport aux MCC de l'an passé.

- **Institut de Formation en Pédicurie-Podologie – 1ère, 2ème et 3ème année**

  Peu de modifications apportées aux MCC de l'an passé. Mme Duclos précise qu'elles sont très cadrées par le référentiel, il y a peu de marge de modifications.

- **Formation du D.E. Audioprothésiste – 1ère, 2ème et 3ème année**

  Quelques modifications : changements de référents d'UEs, un cours annulé, baisse du nombre d'heures de certains cours.

- **Formation du Certificat de Capacité D'Orthophoniste – 1ère à 5ème année**

  M. Glize présente les MCC pour les 5 années d'études, et soumet une modification de dernière minute pour l'UE 4.2 du semestre 5 : l'ajout à l'examen écrit terminal, d'un contrôle continu, et ainsi l'évaluation par la moyenne des deux notes obtenues.

- **Formation Orthoptie – 1ère, 2ème et 3ème année**

  Peu de modifications apportées aux MCC de l'an passé, celles-ci étant aussi très cadrées par le référentiel.

- **Mme Duclos précise que les MCC Kiné, très complexes, n'ont pas pu être finalisées pour ce conseil, et seront soumises au prochain conseil de rentrée universitaire.**

- **Master 2 mention Pharmacologie**

  Le Pr Pellegrin précise qu'il est passé en conseil d'UFR sciences médicales. Aucune autre remarque n'est apportée aux MCC présentées.

- **Double cursus Ecole Santé-Sciences (ESS)**

  Le Pr Pellegrin donne la parole à Mme Dupin, qui explique qu'il y a très peu de modifications pour cette année. Ce sera la 4ème année en septembre, que cette formation est dispensée.

  Le Pr Pellegrin ajoute que deux étudiants ont été brillamment sélectionnés pour réaliser une thèse.

- **Licences Professionnelles de l'Institut du Thermalisme**
    - Mention : Métiers de la santé : Nutrition, Alimentation / Parcours : PREVENTION ET INNOVATION CULINAIRE (NAPIC)
    - Mention : Métiers de la forme / Parcours : MANAGEMENT DES CENTRES DE REMISE EN FORME ET BIEN-ÊTRE PAR L'EAU (MCRBE)
    - Mention : Métiers de la Santé : Technologies / Parcours : GESTION DES EAUX A USAGE SANTE (STGES)

  Aucune modification n'est apportée aux 3 licences professionnelles par rapport aux MCC de l'an passé. Aucune autre remarque n'est formulée.

- **Parcours d'Initiation à la Recherche en Santé**

  M. Couillaud souligne la nouveauté de l'UER « Recherche en Microbiologie », il y a sinon très peu de modifications. Aucune autre remarque n'est formulée.

- **Stage d'Initiation à la Recherche en Santé**

  Le Pr Pellegrin précise qu'il y a très peu de modifications également, seulement quelques changements de dates. Aucune autre remarque n'est formulée.

Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité (quorum atteint) à toutes les modifications ainsi présentées.

- **Demandes de créations, modifications, suspensions et suppressions des Diplômes d'Université (DU et DIU) et capacités – Année universitaire 2020/2021**

Les demandes concernant les DU de l'UFR des sciences médicales n'ayant pas encore été votées en conseil d'UFR, le Pr Pellegrin propose qu'elles fassent l'objet d'un vote ultérieur. Les demandes concernant les DU de l'ISPED et de l'UFR des sciences pharmaceutiques, déjà votées en conseils d'administration et d'UFR, sont soumis au vote des membres.

- **Création**
    - DU « PILOTER, AGIR, EVALUER EN PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE » (ISPED)

- **Modifications**
  - DU « METHODES ET PRATIQUE EN EPIDEMIOLOGIE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET » (ISPED)
  - DU « METHODES EN RECHERCHE CLINIQUE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET » (ISPED)
  - DU « METHODES STATISTIQUES DE REGRESSION EN EPIDEMIOLOGIE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET » (ISPED)
  - DU « SOURCES D'INFORMATION ET RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE EN SANTE (ENSEIGNEMENT VIA INTERNET) » (ISPED)
  - DU « COMPLEMENTS ALIMENTAIRES : SECURITE, EFFICACITE, INNOVATION ANGLOPHONE » (UFR sciences pharmaceutiques)
  - DU « MANAGEMENT DE LA QUALITE POUR LES PROFESSIONNELS ET ACTEURS DE SANTE AU MAROC » (UFR sciences pharmaceutiques)
  - DU « PHARMACIE CLINIQUE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE EN PHARMACIE CLINIQUE (E-PHARMCLIN) » (UFR sciences pharmaceutiques)

- **Suspension**
  - DU « ORTHESE ET PETIT MATERIEL ORTHOPEDIQUE » (UFR sciences pharmaceutiques)

Le Pr Muller indique que la Formation Courte TROD sera présentée lors d'un prochain conseil.

Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité (quorum atteint) aux créations, modifications et suspensions ainsi présentées.

2. Conventions AUF : entre l'ISPED et l'Agence Universitaire de la Francophonie

Mme Mathoulin-Pélissier prend la parole et explique que ces conventions, qui existaient depuis longtemps, ont été relancées pour permettre de réaliser des DU à distance, ainsi que l'obtention de bourses. Les conventions soumises au vote sont les suivantes :

- « DU Méthodes en recherche clinique »
- « DU méthodes et pratique en épidémiologie »
- « DU Méthodes statistiques de régression en épidémiologie »
- « DU Méthodes statistiques en santé »
- « DU Epidémiologie nutritionnelle »
- « M1 Santé publique en e-learning »
- « M2 Santé publique en EAD »

Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité (quorum atteint) aux conventions ainsi présentées.

3 Projet d'ouverture du Master 2 électrophysiologie cardiaque et ingénierie biomédicale appliquée à la cardiologie – Présentation par le Pr Bordachar

Le Pr Pellegrin donne la parole au Pr Bordachar qui présente le projet de master porté par l'IHU aux membres du conseil (cf. documents ci-joints).
Il s'agit d'un projet de parcours au sein du master santé, en anglais, qui débuterait à la rentrée universitaire 2021-2022. Les publics cibles sont les médecins, étudiants en filières médicales, chercheurs, ingénieurs.
La partie des enseignements en e-learning aura pour vocation l'homogénéisation des connaissances et sera complétée par des sessions en présentiel entre novembre et décembre 2021, sous forme de semaines à thèmes.
L'examen est programmé pour janvier 2022, complété par 6 mois de stage et l'écriture d'un mémoire défendu en juin 2022.
Le Pr Bordachar explique qu'il souhaite faire la communication sur ce parcours dès cette rentrée universitaire, avec notamment l'événement du congrès de rythmologie européen qui aura lieu en octobre.

Le Pr Muller s'interroge sur les lieux de stages envisagés : le Pr Bordachar indique que le fait que les enseignements soient proposés en anglais, permettra que les lieux de stages soient ouverts à tous les pays européens et anglophones.

Le Pr Bordachar ajoute qu'il souhaite être guidé dans la construction finale du dossier pour qu'il soit présenté officiellement en CFVU en septembre.
Le Pr Pellegrin le rassure sur le fait qu'il sera accompagné dans cette démarche.

4 Finances

- **Tarification annuelle des frais de formation continue des diplômes nationaux, diplômes d'état, formations courtes et stages courts - Année universitaire 2020 – 2021**

Le Pr Pellegrin présente les tarifs affectés aux formations citées ci-dessus.
Ils sont inchangés, excepté pour le parcours Management international : développement pharmaceutique, production et qualité opérationnelle, du M2 mention Sciences du Médicament et des produits de santé, de l'UFR des sciences pharmaceutiques :

Tarifs 2019-2020			Tarifs 2020-2021		
Tarif de base	Après exonération partielle	Tarif demandeur d'emploi	Tarif de base	Après exonération partielle	Tarif demandeur d'emploi
6 000 €	4 000 €	2 000 €	10 000 €	7 500 €	5 000 €

Le Pr Pellegrin indique également la suspension en 2020-2021 du parcours Maîtrise des Risques Toxiques et Sanitaires par les Professionnels de Santé des SDIS, du M2 mention Sciences du Médicament et des produits de santé.

Il souligne ensuite le fait que le tarif de Formation Continue de base est appliqué aux Diplômes d'Etat, à l'exception de celui d'Infirmer en Pratique Avancée dont le coût correspond à une norme nationale.

Concernant les Formations Courtes : il apparaît des modifications de tarifs pour la formation de personne compétente en radio-protection – Formation initiale et Renouvellement, qui ont déjà fait l'objet de la certification :

	Tarifs 2019-2020	Tarifs 2020-2021
Formation Initiale	1 600 € (Sources scellées et Sources non-scellées) 1 400 € (Sources scellées uniquement)	2 200 € (Sources scellées et Sources non-scellées) 2 000 € (Sources scellées uniquement)
Renouvellement	750 €	1 000 €

Pour l'UFR des sciences odontologiques, le Pr Bertrand précise que presque toutes les Formations Courtes sont annulées cette année.

Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité (quorum atteint) aux tarifications ainsi présentées.

- **Exonération des frais de formation en master – ISPED - Année universitaire 2019-2020**

Le Pr Pellegrin présente pour information la décision approuvée par le Conseil d'Administration de l'ISPED.

5 Point Réforme PACES

Le Pr Pellegrin présente le dossier « Expérimentation MMOP-R » qui a été envoyé au Ministère après validation de Sandrine Rui (cf. document ci-joint).

Il donne la parole au Pr Alioum qui précise les points suivants :

- 1450 étudiants en PASS sont attendus à la rentrée universitaire ; les 1400 places de base auxquelles s'ajoutent 50 places supplémentaires demandées par Sandrine Rui (dont on ne connaît pas encore la répartition au sein des options). Il y aura en parallèle, les doublants PACES.
- Mise en place d'une Direction des études et recrutement d'une quarantaine de professionnels de santé (coordonnateurs d'UE, intervenants / enseignants chercheurs du collège, etc) dont le rôle sera d'accompagner un groupe d'étudiants dans le choix de leurs UEs et le suivi de leurs enseignements.
- Une page web dédiée au PASS sur le site du collège santé qui évolue quotidiennement, il faut continuer à la signaler aux étudiants pour qu'ils obtiennent le maximum d'informations.
- La création d'une application mobile, « PASS Bordeaux », pour aider les futurs étudiants dans leurs choix d'UEs. Elle a déjà été téléchargée plus de 600 fois.

L'étudiant élu, Ulysse, demande si les cours seront organisés en présentiel dès septembre : il lui est répondu que tous les cours sont enregistrés ou en cours d'enregistrement, pour une mise en ligne à la rentrée ; une rentrée qui sera hybride (distanciel et présentiel, à revoir selon la situation sanitaire en septembre).

L’ordre du jour étant épuisé, les conseillers n’ayant aucun autre point à évoquer, la séance est levée.

Fin de la séance à 16h30.

Fait à Bordeaux le 23 juillet 2020

Le directeur du collège des sciences de la santé

Professeur Jean-Luc Pellegrin